

## Telelangue : le ras-le-bol du « stress ambiant »

Place La-Fayette, cinq des sept salariés d'une société d'apprentissage des langues ont décidé de se mettre en grève pour une durée indéterminée. Ils dénoncent des conditions de travail devenues insupportables.

Ils n'avaient jamais manifesté. Pourtant, cinq salariés de l'Institut des langues (1) ont décidé d'entamer une grève « pour une durée indéterminée », place La-Fayette. Ils mettent en cause des conditions de travail qui se seraient largement altérées au fil des années.

Hier matin, ils ont remis une lettre collective à leur patron, Marc Neny. Celle-ci lui avait déjà été envoyée en février. Cet état des lieux met en lumière un malaise profond, une ambiance de travail « dégradée ». Selon M<sup>e</sup> Fabrice Vaugoyeau, avocat qui suit ce dossier, « les salariés ne disposent plus que d'une cessation collective et concertée de leur travail pour faire cesser les agissements ». Pour lui, ce recours à la grève est « d'autant plus significatif d'une véritable souffrance au travail qu'elle ne s'inscrit habituellement pas dans la culture des salariés majoritairement anglo-saxons (NDLR, pour trois d'entre eux) ».

### Des qualificatifs tels que « Bichon écossais »

Les grévistes – quatre femmes et un homme – pensent que le changement d'enseigne (de Wal street institute à Telelangue), en mars 2013, a mis en évidence « des problèmes latents qui existaient déjà ». Ils auraient contacté l'inspection du travail à cette période. Ils dénoncent des changements de tâches ou d'intitules de postes de travail sans avenants ou amendements aux contrats, des tâches supplémentaires sans augmentation de salaire, l'inexistence de visite médicale d'embauche. Mais pas seulement.

Les femmes de cette société évoquent des commentaires de la part de leur chef qui les « rabaissent », tels « Bichon écossais » ou « Belle brune ». Marc Neny, qui explique



« Black thursday » (jeudi noir), « no respect = no staff » (pas de respect = pas de personnel) pouvait on lire sur les pancartes brandies par les salariés grévistes hier, place La Fayette

employer 27 femmes sur 30 salariés dans ses établissements de Cholet, Laval, Le Mans et Angers, veut bien admettre oublier des prénoms, « du fait de ses 60 ans », mais refuse l'emploi de « qualificatifs sexistes et dégradants ». Les grévistes insistent sur des « sautes d'humeur constantes » amplifiant « un stress ambiant ».

Le 20 février, une salariée est allée déposer une main courante au commissariat pour des propos et gestes « agressifs ». Des accusations de harcèlement « aberrantes, risibles », s'insurge Marc Neny. **Je travaille ici depuis 11 ans, jamais**

**je n'ai eu de problème »**. En février 2011, le conseil de prud'hommes avait établi que la société n'avait pas respecté le principe « à travail égal, salaire égal » concernant une ex-salariée licenciée abusivement. Les juges avaient qualifié l'attitude de l'employeur de « déloyale et indécente ».

### Cette action, « une cabale »

Marc Neny voit dans cette action une « cabale qui vise à désorganiser l'entreprise », écrit-il à ses salariés. Selon lui, « ils veulent que je les vi-

**pour toucher des indemnités et rejoindre la concurrence »**. En l'occurrence Wall street institute qui doit ouvrir rue du Commerce, dans quinze jours.

Pour l'heure, le dialogue est rompu. Les cours restent maintenus. Les salariés de Cholet doivent venir compléter l'équipe.

Nathalie HAMON  
et Cyprien MERCIER.

(1) L'Institut des langues fait partie de la société Success Story gérée par Marc Neny.